

## PUBLIC VISÉ

- Formateurs d'adultes en formation continue et formateurs des services internes de formation des entreprises, devant enseigner la réglementation concernant le risque incendie, la consigne de sécurité, les moyens mis en œuvre pour prévenir et combattre un sinistre et l'utilisation des moyens de première intervention dans les entreprises.

## PRÉREQUIS ET ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION

- Avoir les connaissances et savoir-faire aux modalités de première intervention face à un incendie ainsi qu'à l'évacuation en sécurité.
- Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression.

## TEXTES OFFICIELS JUSTIFIANT L'ACTION DE FORMATION

- **Formation à la sécurité** : Articles L4121-1 à 3, L4141-2, R4141-3, R4141-13 et R4141-17 à 20 du Code du Travail.
- **Incendie** : Articles R4227-28 à 41 et R4141-17 du code du travail.
- **Recommandation** : Règles APSAD R6.



### DURÉE DE L'ACTION

- 21 heures (3 jours).
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des apprenants représentent 30 à 40% du temps de formation.



### PÉRIODICITÉ DE L'ACTION

- A définir par l'employeur.



### NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 4 maximum.
- Il est possible de réaliser cette formation avec plus d'apprenants, cependant il faudrait rajouter du temps de formation. L'idéal serait de rajouter 1 journée (07h00) pour 7 stagiaires et 2 journées (14h00) jusqu'à 10.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A l'issue de cette formation, l'apprenant doit être capable de :
  - > Maîtriser les principes de la prévention du risque incendie, les techniques liées à l'utilisation des moyens de première intervention, les principes recommandés pour une évacuation en sécurité.
  - > Animer les formations théoriques et pratiques correspondantes à l'aide d'un support pédagogique créé durant la formation.
  - > Evaluer les capacités des apprenants à l'aide d'une fiche d'évaluation standardisée, créée durant la formation.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Installations nécessaires : salle de réunion, tables, chaises, **mur clair pour la projection**, tableau papier ou effaçable.
- Point d'eau courante accessible à proximité.
- Formateur en prévention des risques professionnels titulaire de l'attestation « Acquérir les bases en prévention des risques professionnels ».
- Formateur titulaire d'un certificat de « Formateur de Formateurs » en cours de validité.
- Supports d'animation pédagogique, utilisés en vidéo-projection.
- Déroulé pédagogique encadrant le bon déroulement de la formation.

## MOYENS D'ENCADREMENT

- Formateur de Formateurs.
- Responsable pédagogique.
- Service administratif.
- Service qualité.
- Service relations clients.

## MOYENS TECHNIQUES

- **Equipements à mettre à disposition par l'entreprise :**
  - > Consignes de sécurité de l'établissement.
  - > Emplacement extérieur permettant l'utilisation de divers extincteurs (eau, CO<sup>2</sup>, poudre) et d'un générateur de flammes ; ces matériels seront apportés par le formateur.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES ACQUIS ET SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

- En début de formation le formateur réalise une évaluation diagnostique des prérequis à l'aide d'un questionnaire écrit et de mises en situation (Mettre en œuvre des extincteurs, énoncer les actions à réaliser à l'audition du signal sonore d'alarme générale, vérifier la chaleur d'une porte, mettre en œuvre un RIA, intervenir sur feu d'armoire électrique).
- Le formateur évalue l'avancement des apprenants (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaire oral et de mise en situation tout au long de la formation en réalisant des évaluations formatives.
- En fin de formation le formateur évalue la somme des acquis des apprenants à l'aide d'une évaluation sommative découpée en 3 épreuves :
  - > Une animation d'une partie de la formation théorique.
  - > Une animation d'une partie de la formation pratique.
  - > Une mise en situation d'évaluation des savoirs et savoir-faire d'un travailleur.
- Une attestation de fin de formation est remise à l'apprenant à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

- **Enseignements théoriques (savoirs) et pratiques (savoir-faire) :**
  - > Objectif 1 : Être capable d'animer la partie théorique d'une action de formation.
    - Être capable de concevoir un support pédagogique.
    - Être capable d'utiliser les outils pédagogiques.
    - Être capable de maîtriser les principes de l'andragogie.
  - > Objectif 2 : Être capable d'animer la partie pratique d'une action de formation.
    - Être capable de faire des démonstrations.
    - Être capable d'enseigner des savoir-faire.
  - > Objectif 3 : Être capable d'évaluer les compétences d'un apprenant.
    - Être capable de créer des évaluations de connaissances et savoir-faire.
    - Être capable de réaliser une évaluation des connaissances et savoir-faire.
- Evaluations sommatives des apprenants et Bilan de la formation.

## TARIF ET DÉLAI DE RÉALISATION

- Sur devis, nous consulter.